



## TABLE RONDE DU FORUM NATIONAL DE LA CEFDHAC SUR L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS DE CERTIFICATION FORESTIERE EN RDC

### Communiqué final

Dans le cadre de la promotion de la Gestion durable des ressources forestières en RDC et dans la sous-région d'Afrique Centrale, il s'est tenu une Table-ronde sur « **l'engagement des parties prenantes au Processus de Certification Forestière En RDC** » du 09 au 11 septembre 2014 en la salle Arche/Gombe à Kinshasa en République Démocratique du Congo sous l'égide du Forum National CEFDHAC-RDC.

Placé sous le patronage du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et tourisme, cette table ronde a été coordonné par M. NGOY ISIKIMO Bienvenu, Président du Forum National CEFDHAC de la RDC et la modération de M. Jean Robert BOWELA, Coordonnateur Adjoint de la Coalition des Réseaux des ONG du secteur de l'environnement(CRON ).

Grâce aux appuis du WWF-RDC et du PPECF-COMIFAC, la Table Ronde a connu la participation des représentants des institutions et organisations suivantes :

1. L'administration Forestière (MECNT, CN- COMIFAC, Cellule juridique, DGF, DEP, DIAF) ;
2. Les réseaux et structures de la CEFDHAC/RD Congo (REPALEF, REFFADD; FN CEFDHAC, les Points focaux provinciaux de la CEFDHAC) ;
3. La société civile (CRON, GTF, GTCR, AMAR, RRN, ADPE, PABO, ACB, CNJ, AMAR, REFADD, ADDIPA, OCEAN, OAN) ;

4. Les ONG internationales et organismes de Coopération (WWF, GIZ,)
5. Le secteur privé (FIB, SIFORCO, SICOBOIS, SODEFOR, CFT,)
6. Les Institutions et Projets spécialisés de la certification forestière (BNCF, PEFC, PPECF, FRM-France, CNCEIB, AGEDUFOR, PAFC -Gabon)

Les objectifs poursuivis par cette Table-ronde à titre de rappel étaient les suivants :

- Mobiliser les parties prenantes à lever les options stratégiques pour un processus de certification réussie en RDC ;
- Faire un état des lieux et identifier les blocages au processus de certification en RDC ;
- Partager les leçons apprises dans le cadre du projet C4CF en cours d'exécution et l'initiative APV-FLEGT ;
- Définir les stratégies d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre de l'aménagement durable ;
- Partager les résultats du test de la grille FLEGT RDC en cours de développement et des audits à blanc de légalité réalisés dans les concessions forestières candidates ;
- Faire une mise au point du processus FSC au niveau national, régional et international ;
- Faire comprendre aux opérateurs de la RDC, les exigences du RBUE à satisfaire afin de rassurer les marchés européens.

Après la cérémonie d'ouverture présidée par le représentant du Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature , M. Victor Vundu, Directeur de la Cellule juridique, les exposés de l'atelier axés sur la certification forestière en République Démocratique du Congo ont portés sur 4 panels, à savoir :

- L'état des lieux du secteur forestier ;
- La Certification forestière ;
- Les projets d'appui ;
- Le secteur privé et la légalité;

Chaque série d'exposés du panel a été suivie par un débat très riche nourri par des préoccupations des participants. Tous les intervenants ont brillamment répondu aux attentes de la Table ronde.

Après débats, éclaircissements et contributions, quatre groupes de travail ont été constitués pour approfondir les thématiques majeures de l'atelier et dégager les recommandations.

Les quatre sous- thèmes suivants ont été retenus :

- certification et intégration FLEGT REDD+ ;
- proposition des standards intérimaires de légalité répondant aux exigences du RBUE ;
- mécanismes de résolution des conflits
- clauses sociales du cahier des charges du concessionnaire forestier en RD Congo ;

A l'issue des travaux de groupes dont les détails sont repris dans le rapport narratif, la table ronde sur l'engagement des parties prenantes à la Certification forestière a recommandé ce qui suit:

### **1. Au Gouvernement**

- Améliorer le climat des affaires et les conditions de travail ou traitement des agents de carrière de l'Etat ;
- Actualiser le cadre juridique, son adaptation au contexte et la veille légale ;
- Accélérer le processus de validation de la politique forestière ;
- Promouvoir l'élaboration des standards nationaux;
- Elaborer une feuille de route pour déterminer les responsabilités de chaque partie prenante dans le processus de certification forestière ;

### **2. A la Société civile**

- Contribuer à la promotion de la paix sociale auprès des communautés forestières ;
- Etablir des procédures et instruments de prévention ou règlements des conflits ;
- Contribuer à l'élaboration de la cartographie participative auprès des communautés locales et peuples autochtones ;
- Mettre en œuvre un plan de communication sur le processus de certification forestière à la base en faveur des parties prenantes riveraines ;

### **3. Au secteur privé**

- S'engager à intégrer des certifications OLB dans leurs entreprises en attendant l'adoption des Plans d'aménagements ;

- Elaborer les TDR pour la mise en place d'une procédure de production des dossiers RBUE
  - Organiser une mission d'appui par une société spécialisée e-commerce / internet dans le cadre des procédures de mise en place sécurisée du RBUE
  - Mettre en œuvre une Assistance Technique pour la mise en place d'une procédure de production des dossiers RBUE par la validation de la grille et du modèle, consultation, réflexion sur l'implication de l'administration, tests, présentation et formation dans les entreprises ;
- 4. Aux Partenaires de développement**
- Appuyer la mise en œuvre de la certification forestière en RDC ;
  - Encourager l'implication de toutes les parties prenantes aux initiatives d'aménagement durable des forêts.

**Fait à Kinshasa, le 11 Septembre 2014**

**Les Participants**